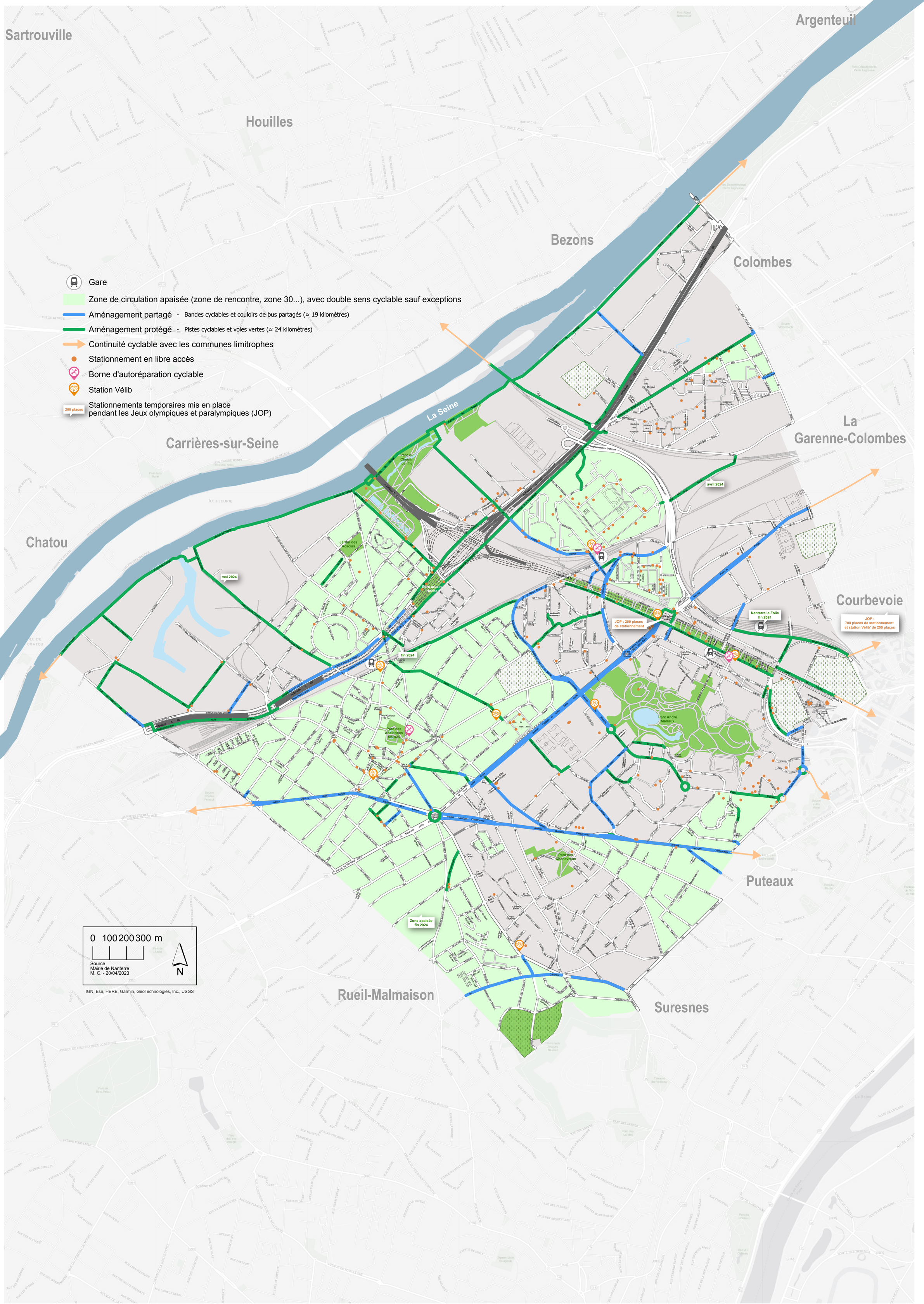
Sartrouville
Houilles
Argenteuil
Bezons
Colombes
La Garenne-Colombes
Carrières-sur-Seine
La Seine
Chatou
Courbevoie
Puteaux
Rueil-Malmaison
Suresnes
Gare
Zone de circulation apaisée (zone de rencontre, zone 30...), avec double sens cyclable sauf exceptions
Aménagement partagé - Bandes cyclables et couloirs de bus partagés (≈ 19 kilomètres)
Aménagement protégé - Pistes cyclables et voies vertes (≈ 24 kilomètres)
Continuité cyclable avec les communes limitrophes
Stationnement en libre accès
Borne d'autoréparation cyclable
Station Vélib
200 places
Stationnements temporaires mis en place pendant les Jeux olympiques et paralympiques (JOP)
avril 2024
mai 2024
fin 2024
JOP : 200 places de stationnement
Nanterre la Folie fin 2024
JOP : 700 places de stationnement et station Vélib' de 200 places
Zone apaisée fin 2024
Parc du Chemin de fer
Jardin des Acacias
Parc urbain Hoche
Parc des Anciennes Mairies
Parc André Malraux
Parc des Chenevreux
0 100 200 300 m
N
Source
Mairie de Nanterre
M. C. - 20/04/2023
IGN, Esri, HERE, Garmin, GeoTechnologies, Inc., USGS